

## Les parents dans les prises en charge orthophonique des jeunes enfants

### *Partenariat parental*

A l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

- Identifier les comportements parentaux
- Comprendre les rouages des conduites parentales
- Réaliser les savoir-être et les savoir-faire orthophoniques nécessaires au partenariat parental
- Mettre en place un travail collaboratif avec les familles

#### ➤ Objectifs pédagogiques

- Réaliser l'impact des TND sur les conduites parentales
- Comprendre les enjeux de la notion de délégation de responsabilité dans le suivi orthophonique
- Développer les connaissances autour de l'intelligence émotionnelle
- Développer les connaissances autour des styles éducatifs
- Réaliser les savoir-être orthophoniques influençant l'alliance thérapeutique
- Identifier et développer les outils de l'orthophoniste pour communiquer et partager avec les parents
- Aborder et développer la notion de guidance parentale explicite et implicite.
- Aborder et développer la notion d'accompagnement parental
- Développer la capacité à motiver les parents dans le suivi orthophonique
- Modéliser les schémas relationnels « orthophoniste-parents »
- Développer des solutions participant à la qualité d'un partenariat parental optimal

#### ➤ Formateur : **Elisa LEVAVASSEUR, Orthophoniste**

- ★ Coordinatrice des UE 542 et 543 au Département d'Orthophonie de Rouen
- ★ Chargée d'enseignements dans les UE 542, 543, 512, 513 et 45 au Département Orthophonie de Rouen. Thématiques : alimentation pédiatrique, enfant de moins de 3 ans, Relation thérapeutique.
- ★ Chargée d'enseignements dans l'UE 543 et en séminaire professionnel (5ème année) au Département Orthophonie d'Amiens. Thématique : alimentation pédiatrique
- ★ Chargée d'enseignements dans le DU « Développement normal de l'enfant : intégration neurodéveloppementale. Cognition et langage, motricité, sensorialité et comportement », dirigé par le Pr Stéphane MARRET au CHU de Rouen. Thématiques : troubles alimentaires pédiatriques, et prise en charge du jeune l'enfant sans langage en orthophonie.
- ★ Auteure des outils de remédiation : « Les Livrets d'Oralité » et « Oral Ortho Petits »
- ★ Auteure du blog : [www.oralite-alimentaire.fr](http://www.oralite-alimentaire.fr)

➤ **Date** : 27 et 28 février 2025                      Durée : 2 jours (14 h)

**Horaires (indicatifs)** : 9 h 00 – 17 h 30

*(les horaires définitifs vous seront précisés par l'animateur de formation)*

➤ **Lieu** : NOVOTEL - 57280 HAUCONCOURT

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- **Tarifs :**  
Libéral : 460 € | Salarié : 600 € | DPC (si éligible) : 532 €
  
- **Public visé :** orthophonistes
  
- **Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme européen
  
- **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
  
- **Nombre de participants :** 25
  
- **Moyens pédagogiques techniques :**  
Formation présentielle, avec vidéos  
Moyens mobilisés :
  - Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant
  - Méthode interrogative : questionnements structurés pour faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances à acquérir
  - Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas.
  
- **Moyens d'encadrement :**  
Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.  
Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival. Il s'agit de : Aurélie GRIFFATON - 06 41 57 50 61 - [griffaton.solformation@gmail.com](mailto:griffaton.solformation@gmail.com)
  
- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**  
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.
  
- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**  
**Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :**  
**Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :**  
->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.  
->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.  
**Modalité d'évaluation de la formation :**  
->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

➤ **Programme détaillé :**

**Jour 1 : Les parents**

Horaires : 8h30- 12h45 / 14h - 18h

1ère demi-journée

8h30-9h30

Tour de table : présentation des stagiaires et du projet de la formation

9h00-10h00

Mise en commun des comportements parentaux observés dans la clinique des stagiaires

10h00-12h45 (pause de 10h30 à 10h45)

- L'intelligence émotionnelle
  - Les compétences émotionnelles
  - Influence des compétences émotionnelles
  - Analyse de situations
- Les styles éducatifs
  - Revue de Littérature
  - Impact des styles éducatifs sur le développement

2e demi-journée

14h00-16h00

- Délégation de responsabilité parentale
- Motiver les parents

16h00- 18h00

- Analyse de comportements parentaux
- Modélisation des réponses à apporter

**Jour 2 : L'orthophoniste**

Horaires : 8h30- 12h45 / 14h - 17h

3e demi-journée

8h30-9h30

Retour sur J1

Questions des stagiaires

9h30-10h30

Identification des ressources des orthophonistes face aux comportements parentaux

10h45-12h45 : Les savoir-être orthophoniques

- Posture
- Empathie
- Connaissance de soi

#### 4e demi-journée

14h/15h : Les savoir-faire orthophoniques

- Objectif concerté
- Communiquer avec les parents
- Renforcer les parents
- Guider
- Accompagner

15h/17h

- Applications des connaissances développées
  - Analyse de situations imposées
  - Analyse de situations de stagiaires

#### ➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Sur le lieu de la formation :

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

Matériel à apporter : ordinateur, tablette, dossiers de vos patients

#### ➤ **INSCRIPTION**

**Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.**

**Programme susceptible d'être valorisé au titre du DPC (sous réserve de publication).**

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

#### CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, 50€ de frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

#### Professionnels salariés :

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.format@gmail.com](mailto:solf.format@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation doit également s'inscrire sur le site [www.monodpc.fr](http://www.monodpc.fr) , 1 mois avant la formation. Veillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).